Envoyé en préfecture le 23/11/2026
Reçu en préfecture le 23/11/2026
Publié le
ID : 022-212200984-20261123-2026110103-DE

COMMUNE DE LANDEHEN
CONSEIL MUNICIPAL DU 5 NOVEMBRE 2026

L'an **DEUX MILLE VINGT SIX, LE CINQ NOVEMBRE, à VINGT HEURES,** le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Nathalie TRAVERT LE ROUX, Maire.
Convocation du 28 octobre 2026.

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents :**12**
Nombre de pouvoirs : 2

Présents : Nathalie TRAVERT LE ROUX, Maire, BRETON Christine, Philippe BOSCHER, Stéphanie KERAUFFRET, Adjoints, David GAUBERT, Benjamin ROUAULT, Maxime ROBIN, Laurent CHEVREAU, Sonia JOANNOT, Isabelle GICQUEL, Murielle NICOLAS, Catherine RUFFET.
Absents excusé(e) s : Fabienne PERRO qui a donné pouvoir à Nathalie TRAVERT LE ROUX, Benoît ROUAULT qui a donné pouvoir à Benjamin ROUAULT et Corentin POILVET.

Le Conseil nomme Laurent CHEVREAU en qualité de **Secrétaire de séance.**

DELIBERATION N° 2026-11-01-03
5.2 – 8.4 PLAN GUIDE DE REVITALISATION DU BOURG ET D'ADAPTATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE : COMMISSION COMMUNALE-

Madame Le Maire rappelle la délibération du 17 septembre 2026, par laquelle le Conseil Municipal a décidé la réalisation d'un plan guide de revitalisation du bourg et d'adaptation du changement climatique. Elle rappelle les éléments identifiés :

- réaménagement de la place centrale, avec prise en compte des paysages de jardins environnants
- réhabilitation énergétique et thermique des bâtiments communaux dont la mairie datant de 1990 et la salle des fêtes
- réflexion sur les bâtiments commerciaux, : un commerce multi services dans un bâtiment appartenant à la commune, une boulangerie et un commerce vacant au rez-de-chaussée d'un immeuble actuellement en vente.
- valorisation et préservation des espaces de nature
- amélioration des mobilités, particulièrement les mobilités douces, douces à l'intérieur du bourg mais aussi vers Maroué, bourg se situant à 1.5 km et Lamballe, située à 7 km : continuités piétonnes et cyclables
- désimperméabilisation des espaces publics, notamment le parkings de la Place du Bourg et de la salle des fêtes
- Intégration des Opérations d'Aménagement Programmées et des emplacements réservés définies au PLU

Elle informe le Conseil Municipal que la candidature de la Commune, en vue de l'accompagnement de l'ANCT pour ce plan guide, a été présentée fin septembre et a été validée. Une équipe pluridisciplinaire de l'ANCT va intervenir sur la commune. Deux cabinets ont été retenus : Ville Ouverte et Segat qui pourraient intervenir sur trois à quatre réunions d'une demi-journée et en visioconférence. Ils assisteront également à un temps fort de la Commune.

Madame Le Maire informe également que l'ADAC (Agence Départementale d'Appui aux Collectivités) ayant accompagné la commune dans plusieurs dossiers en qualité d'assistant à maitrise d'ouvrage , sera associée au Comité technique au

Envoyé en préfecture le 23/11/2026
Reçu en préfecture le 23/11/2026
Publié le
ID : 022-212200984-20261123-2026110103-DE

titre du « conseil de premier niveau ». Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) sera également associé, ce dernier ayant un regard complémentaire à celui de l'ADAC.

Il est proposé de créer une commission spécifique pour ce projet.

Madame Le Maire invite le Conseil à délibérer.

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL,

Considérant le projet de réalisation d'un plan guide de revitalisation du Bourg et d'adaptation au changement climatique,

- DECIDE de créer une commission communale pour la réalisation d'un plan guide de revitalisation du Bourg et d'adaptation au changement climatique, composée des membres suivants :

Philippe BOSCHER
Benjamin ROUAULT
David GAUBERT
Stéphanie KERRAUFRET
Catherine RUFFET
Christine BRETON
Benoit ROUAULT
Corentin POILVET

- **AUTORISE Madame Le Maire à signer tout document relatif à la réalisation du plan guide.**

VOTE pour : 14 contre : 0 abstention : 0

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Nathalie TRAVERT LE ROUX,
Maire

Laurent CHEVREAU,
Secrétaire

MAIRIE DE LANDEHEN (Côtes d'Armor)

Délibération certifiée publiée le 23 novembre 2026 - transmise en Préfecture le 23 novembre 2026
Nathalie TRAVERT LE ROUX, Maire

MAIRIE DE LANDEHEN (Côtes d'Armor)